



La section Tennis de Table Arquoise
Organise son Tournoi Régional
Le 16 Septembre 2023
Salle Du COSEC
ARQUES



Règlement

Article 1 :

Le tournoi est homologué sous le N° **1638/2022-R** et le juge-arbitre est Olivares Gérald. Il sera reversé 90% des engagements des participants aux différentes séries du tournoi. S'il y a moins de 16 inscrits dans une série, elle sera annulée, les inscrits seront remis dans une autre série avec leur accord.

Article 2 :

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.T.T et U.F.O.L.E.P.

Article 3 :

Les rencontres se dérouleront sur 12 tables homologuées F.F.T.T (tables Cornilleau) avec des balles fournies par le club (Pongori 3***) agréées par la F.F.T.T .

Article 4 :

Série Handicap : Le premier arrivé à 31 points remporte la partie. Le handicap est de 2 points par différence de 100pts (limité à 10 points). Le changement de côté s'effectue dès qu'un joueur a atteint 16 points.

Article 5 :

Le classement de la F.F.T.T. est pris en compte pour le tournoi. Les féminines pourront participer aux différentes séries auxquelles leurs points les assimilent. Il n'y aura pas de transfert de points pour le classement individuel du joueur entre un joueur UFOLEP et FFFT lors de performances ou de contre-performances.

Article 6 :

Les séries se jouent en poule de trois ou de quatre, **2 qualifiés par poules**, suivies de tableaux à élimination directe sauf dans la série Handicap. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches. Les séries sont limitées à 42 participants maximum sauf la série Handicap à 64 joueurs.

Article 7 :

Le tirage au sort sera effectué le **Samedi 16 septembre 2023** à la salle de tennis de table à 8h30 par le juge arbitre. Dès leur arrivée, les inscrits doivent se faire pointer à la table d'arbitrage.

Article 8 :

L'arbitrage est assuré par les joueurs. Tout perdant doit arbitrer la rencontre suivante au risque de se voir éliminé pour une autre série. Afin de favoriser le bon déroulement du tournoi, le perdant d'une partie doit ramener à la table du juge arbitre la plaquette résultat, la balle, le stylo et attendre son affectation d'arbitre.

Article 9 :

La tenue sportive est obligatoire (tennis, short et maillot). Le port des chaussures de ville est défendu dans l'aire de jeu. Il est formellement interdit de fumer dans la salle.

Article 10 :

Les organisateurs du tournoi rejettent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant malheureusement survenir aux joueurs ainsi qu'aux spectateurs.

Article 11 :

Les joueurs doivent être obligatoirement munis de leur attestation de licence F.F.T.T. ou U.F.O.L.E.P sur laquelle est mentionné « certificat médical présenté ». Dans le cas contraire, ils devront présenter un certificat médical de moins de 1 an.

Article 12 :

Le règlement sportif de la F.F.T.T. est pris en compte pour le tournoi.

Article 13 :

La feuille d'engagement ci-jointe (annexe), dûment remplie et accompagnée des droits d'inscriptions devra être adressée pour le **14 Septembre 2023** à l'adresse ci-après. Toutefois Il est possible de s'inscrire après la date de clôture des inscriptions en téléphonant au 0628761203 ou en envoyant un mail. Un lien informatique est créé pour une inscription en ligne (https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSde_KD-qfP_vKFjVjNEVAj_c5n44HBPlOoMvzt98WgI96SaNw/viewform?usp=pp_url)

E-mail : pawmal@sfr.fr
Monsieur PAWLIK André
13 Rue Voltaire
62219 LONGUENESSE

Les chèques sont libellés à l'ordre d'ES ARQUES TENNIS DE TABLE

Article 14 :

Pour les inscriptions en ligne, le règlement des séries sera à effectuer le jour même avant le pointage avec le juge arbitre

Article 15 :

Le comité d'organisation a la liberté de prendre les décisions qu'il jugera nécessaires pour le bon déroulement du tournoi. Restauration et buvette sur place

Article 16:

Tous refus de participer à une finale, supprimera automatiquement le fait d'obtenir la dotation mis en jeu, elle sera redistribuée au joueur suivant dans le tableau.

Article 17 :

Le fait de s'engager, implique à toute personne l'acceptation du présent règlement.

Article 18:

Coordonnée GPS pour le lieu du tournoi :

Longitude : 50.738057

Latitude : 2.298362

Adresse :

Salle Du Cosec
124 Rue de Lorraine
62510 ARQUES

La Section Tennis de Table
ES ARQUES TT
Organise son Tournoi REGIONAL
124 Rue de Lorraine
62510 ARQUES

Série	Désignation	Prix	Horaire	Dotation*			
				1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
A	Série de 500 à 799 points	8,00€*	9h00	45,00%	30,00%	15,00%	lot
B	Série de 500 à 999 points	8,00€*	10h00	45,00%	30,00%	15,00%	lot
C	Série de 500 à 1299 points	8,00€*	11h00	45,00%	30,00%	15,00%	lot
D	Série de 500 à 1599 points	8,00€*	12h00	45,00%	30,00%	15,00%	lot
E	Série Open	8,00€*	13h00	45,00%	30,00%	15,00%	lot
F	Série Dames	6,00 €	13h00	45,00%	30,00%	15,00%	lot
G	Série Handicap	8,00€*	14h00	45,00%	30,00%	15,00%	lot
H	Série Double / limité à 2900 points	2 x 4,00€	15h00	45,00%	30,00%	15,00%	lot
I	Série jeunes - 15ans	8,00€*	15h00	lots	lots	lots	lot
			* dotation répartis selon la somme engagé dans les séries	total de 90% de la somme engagé par série			
* 1 série 8€ / 2 séries 15€ / 3 séries 20€							
* pour 3 séries achetées / 1 boisson offerte							

Tournoi Homologué FFTT N° 1638/2022-R

Copier cette adresse dans votre navigateur et inscrivez-vous en ligne:

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSde_KD-
qfP_vKFjVjNEVAj_c5n44HBPlOoMvzt98WgI96SaNw/viewform?usp=pp_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSde_KD-
qfP_vKFjVjNEVAj_c5n44HBPlOoMvzt98WgI96SaNw/viewform?usp=pp_url)

